



Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
CHAUFFEUR DE SERVICE	607720	014761	7

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail consiste à conduire en divers endroits les véhicules du Service de police ainsi qu'à en assurer l'entretien normal et courant.

Le travail s'accomplit sous surveillance. L'employé le reçoit sous forme de directives orales et écrites. Il est principalement tenu de conduire aux endroits déterminés les véhicules qui doivent être réparés, graissés ou lavés et de ramener au parc automobile ou à tout autre endroit ceux qui sont prêts à être utilisés. Il doit également effectuer des menus travaux d'entretien et de vérification sur les véhicules. Un supérieur s'assure que le travail est effectué conformément aux directives.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Conduit, du parc automobile ou de tout autre endroit, aux divers garages ou ateliers, les véhicules qui doivent être graissés, lavés ou réparés, amène ceux qui sont prêts à être utilisés.
2. Transporte, à l'aide d'une remorque, les motos défectueuses ou tombées en panne; les installe à l'aide d'un treuil électrique et les fixe en équilibre.
3. Effectue de menus travaux d'entretien et de vérification tels que tester la batterie et la recharger, gonfler les pneus ou les remplacer, vérifier le niveau d'huile, d'eau et d'antigel et en ajouter, ajuster la tension de la chaîne des motos, s'assurer du bon fonctionnement des freins, des feux de signalisation, des phares et les remplacer à l'occasion, changer des lames d'essuie-glaces, ajuster les portières, enlever les feux rotatifs et les sirènes des voitures mises au rancart, etc.
4. Utilise une pompe électrique afin de vidanger les réservoirs d'essence.
5. Note, à l'entrée et à la sortie d'un véhicule, le nom du chauffeur et de l'unité de travail concernée, la distance parcourue ainsi que le numéro du véhicule.
6. Complète un formulaire relatif à ses activités quotidiennes et, occasionnellement, des formulaires concernant la disponibilité d'équipement destiné aux véhicules tel l'inventaire des pneus dans les postes, etc.
7. Fait, à l'occasion, des courses de caractère varié.

HR
DC P

[Handwritten signature]

QUALITÉS REQUISES

Bonne connaissance :

- des rues du territoire de la Ville de Montréal et des règlements de la circulation;
- de la conduite d'un véhicule automobile, de son fonctionnement et de son entretien ordinaire;
- des mesures de prudence et de sécurité à observer.

Habilité ou aptitude :

- à conduire avec assurance en toutes conditions atmosphériques et de circulation;
- à déceler des anomalies affectant les véhicules motorisés;
- à faire des ajustements mineurs;
- à faire preuve de tact et de courtoisie.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE**INSTRUCTION**

- Savoir lire, écrire et parler le français.

EXPÉRIENCE

- Posséder quelque expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le fonctionnement et l'entretien courant d'un véhicule automobile ou toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant au candidat d'accomplir la fonction.
- Détenir un permis de conduire valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Ville de Montréal.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Giguère</i>	2006	06	07	<i>[Signature]</i>

Den Chert
Jac Dubé

[Signature]
[Signature]